Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Palestine – Absolument, c’est de l’apartheid.

Avec la condamnation à la prison d’Ahed Tamimi, la vérité est sortie sur Israël

Par Gideon Levy
Mondialisation.ca, 28 mars 2018
Haaretz 26 mars 2018

Région : Moyen-Orient et Afrique du Nord
Thème: Droits humains et État policier, Loi et Justice
Analyses: PALESTINE

Ils ne l’ont peut-être pas voulu – c’est trop grand pour eux, et peut-être même trop grand pour leur arrogance, mais ils sont les initiateurs du régime, ou du moins ses annonciateurs. Ils ont étudié le droit et sont allés travailler («servir») dans les tribunaux militaires. Ils ont été promus et sont devenus juges militaires. C’est ainsi qu’on appelle les bureaucrates qui travaillent pour l’armée morale en tant que juges des occupés dans les territoires occupés. Ils travaillent dans une unité militaire avec un nom biblique: la «Cour militaire de Judée», et ils décident du sort des gens. Sans doute sont t-ils certains de travailler dans un système juridique, comme ils l’ont appris à l’université. Il y a, après tout, des procureurs et des avocats de la défense. Il y a même un traducteur.

Le travail n’attire en général pas l’attention. En Israël, qui se soucie de ce qui se passe dans les préfabriqués de la base militaire d’Ofer? Ils ont envoyé des milliers de personnes à des dizaines de milliers d’années d’emprisonnement, et presque jamais exonéré quiconque; sur leur lieu de travail, ceci n’existe pas. Ils ont également approuvé des centaines de détentions sans audience, même s’il n’y en a pas dans un pays de droit. Jour après jour, c’est juste un autre jour au bureau.

Et puis Ahed Tamimi est arrivée. Près de 2 millions de personnes dans le monde ont signé une pétition demandant sa libération. Et les forces de la justice militaire israélienne, les employés du système, ont seulement persévéré. Maintenant, il faut les remercier. Cette fois-ci ils ont exposé au monde la vérité nue: Ils travaillent pour un système d’apartheid. Ils sont ses annonciateurs. Ils sont ses formulateurs. Ils sont ses entrepreneurs, petits rouages dans une grosse machine, mais ils reflètent la réalité.

Les trois officiers qui ont jugé l’adolescente dans divers tribunaux militaires, le colonel Netanel Benishu, président de la Cour d’appel militaire (il n’y a pas de pénurie de titres ici), qui a approuvé l’audience à huis clos, le lieutenant-colonel Menahem Lieberman, président du tribunal militaire de Judée, qui a approuvé le plaidoyer négocié par lequel Tamimi et sa mère purgeront huit mois de prison pour rien, ou pour son héroïsme, et le lieutenant-colonel Haim Balilty, qui a approuvé son maintien en détention pendant tout le procès. Un jour, ils seront nommés à la Cour suprême. Un colonel et deux lieutenant-colonels qui ont dit au monde: Il y a l’apartheid ici.

Par seul hasard ils étaient tous trois des religieux, une sorte de coïncidence innocente. Nous ne savons pas qui parmi eux est un colon, mais cela ne veut rien dire non plus. Ils sont allés

travailler dans un tribunal militaire de l'occupation pour protéger les droits de l'homme dans les territoires, au nom du Seigneur des Armées. Après leurs décisions sur Tamimi, il n'y a plus de gens impartiaux dans le monde, pas même dans l'Israël décervelé, qui peut sérieusement prétendre qu'un régime d'apartheid n'existe pas dans les territoires. Le mouvement BDS devrait féliciter les officiers qui ont levé tous les doutes de ceux qui avaient encore des doutes. Le système juridique qui a une loi pour les Juifs et une autre pour les Palestiniens, sans excuses, sans blanchiment, devrait être apprécié pour son honnêteté. Un système judiciaire qui a condamné un soldat ayant abattu un blessé à un seul mois de plus qu'une adolescente qui a giflé un soldat – c'est un système qui admet ouvertement qu'il considère gifler l'occupant à la hauteur du meurtre d'une personne sous occupation . Un seul mois les sépare.

Un système qui ne pouvait concevoir d'arrêter, d'interroger, d'inculper et certainement pas de condamner à plusieurs mois de prison une fille des colonies qui a giflé un soldat, lui a jeté des ordures, a crevé les pneus de son véhicule, lui a jeté des pierres ou l'a frappé – Un tel système a envoyé Tamimi à huit mois de prison. Faut-il en dire plus? Son avocat, Gaby Lasky, ne pouvait rien faire d'autre que d'accepter la négociation de plaidoyer. Lasky, aussi, comme deux millions de personnes dans le monde, veut voir Tamimi libre.Et peut-être que la phrase de Tamimi est correcte. Grâce à cela, la propagande israélienne ne peut plus se disputer avec le monde contre l'accusation d'apartheid sans ridicule. Les colonels de Judée ont exposé la vérité, connue depuis longtemps. Vous pariez que c'est l'apartheid.

Gideon Levy

Article original en anglais : You Bet It's Apartheid, Haaretz, le 26 mars 2018

Traduction : JPB pour Agence Media Palestine

La source originale de cet article est Haaretz
Copyright © Gideon Levy, Haaretz, 2018

Articles Par : **Gideon Levy**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca